

UN CURÉ DE PAROISSE ET SON BRÉVIAIRE

ON me demande d'expliquer aux lecteurs de *La Maison-Dieu* comment je dis mon bréviaire... Eh bien, non, je ne le ferai pas! je ne le puis pas. Que signifie d'abord ce *comment*? M'interrogez-vous sur le *digne* — *attente* — *devote*? Le dernier point est le secret de Dieu. Quant aux deux premiers, que dire? C'est si variable! Le métro de Paris est moins « digne » que mon église, mais j'y suis plus attentif : la présence de la foule anonyme appelle la prière; dans mon église, je m'attends d'un moment à l'autre à être interrompu par quelqu'un, ou bien mille petits soucis administratifs m'assaillent, sauf si le Saint-Sacrement est exposé. Je dis mon bréviaire très bien dans le train quand j'ai un long trajet devant moi, bien dans ma chambre *clauso ostio*, mieux en commun, dans une retraite sacerdotale, du moins en ce court intervalle de grâce où, après quelques jours d'effort, la psalmodie a pris son rythme, sans que soit encore survenu le laisser-aller ou la lassitude.

Chacun pourrait continuer l'énumération; elle n'a pas d'intérêt. On attacherait, je pense, encore moins d'intérêt à me voir rappeler le catalogue des petits moyens dont notre jeunesse cléricale a été informée : depuis la manière de choisir un bréviaire (selon le mérite relatif des éditions et des formats — petit, moyen ou grand, selon la typographie et l'exclusion plus ou moins rigoureuse des renvois) — jusqu'au « truc » de la pellicule photographique sous vos doigts pour ne pas salir les marges de votre bréviaire — en passant par les « petites feuilles » à insérer entre les pages, afin de vous rappeler les rubriques, ou le sens des psaumes,

ou une intention pour chaque heure de chaque jour... Tout un petit arsenal ingénieux et compliqué! Merci au pape Pie XII qui nous a donné une traduction claire et des rubriques simplifiées. La première nous délivre des acrobaties : je puis me fier au texte que je dis, sans avoir à me rappeler que le sens auquel je dois penser n'est pas toujours celui des mots que je lis. La simplification des rubriques délivre le nouveau sous-diacre des sueurs froides : quand brusquement il se demandait, pendant la récitation de l'oraison, s'il n'aurait pas dû réciter les *preces*, ou s'il n'avait pas manqué aux règles de « concurrence ». Quant au prêtre rassis, cette simplification le délivre de se faire une philosophie un peu facile, tout entière contenue dans ce premier principe : *officium pro officio*...

On insiste. Il faut ce « papier ». Du reste, ne doit-on pas entendre dans *La Maison-Dieu*, après l'enseignement des spécialistes, une voix du clergé paroissial ?

Alors, essayons. Si je ne puis dire comment je récite mon bréviaire, peut-être pourrais-je essayer de dire comment je voudrais le réciter (et m'y essaie, tant bien que mal). En tout cas, je dois pouvoir dire *comment je ne voudrais pas* le réciter (et m'efforce de ne pas faire).

*
**

Je ne voudrais pas réciter mon bréviaire en mécontent. On risque toujours de laisser l'arbre vous cacher la forêt et, dans son état actuel, le bréviaire, malgré la réforme de saint Pie X, en offre plus d'une occasion, il faut l'avouer! On peut souhaiter (d'autant plus qu'on sait que se prépare cette grâce nouvelle) voir le bréviaire restauré : non pas *refait* à la Viollet-le-Duc, mais à la fois respecté et désencombré, comme récemment le chœur et l'abside de Saint-Germain-des-Prés, pour qu'en réapparaissent les lignes maîtresses et la valeur actuelle. Seulement n'allons pas confondre ce qui dépend de nous avec ce qui n'en dépend pas. C'est le mauvais ouvrier qui accuse son outil. On ne prie pas en bougonnant. Prendre avec bonne humeur, ou au moins avec patience, et si possible avec humour ce qui agace nos nerfs. *Hilarem datorem diligit Deus*...

Du reste, je ne voudrais pas davantage — si le danger

me guettait, ce qui n'est pas — dire mon bréviaire en spécialiste d'histoire de la liturgie, ou d'exégèse, ou de patrologie, sans rapport direct avec mon ministère. Le bréviaire ne nous a pas été remis au jour de notre sous-diaconat comme un objet d'étude intéressant, mais comme une suite de notre consécration, et aussi comme une condition fondamentale du ministère qui viendrait avec le diaconat et le presbytérat.

Quoi encore ? Je ne voudrais pas dire mon bréviaire en contribuable médiocre... Le mauvais contribuable fraude, le médiocre s'acquitte et ne s'occupe pas — sauf pour récriminer — de savoir comment sont gérées les affaires publiques : son civisme est assez court. Le bréviaire n'est pas un impôt. Le principal est de le dire, et non de l'avoir dit.

La tentation à laquelle il faut échapper ne serait-elle pas identique dans tous ces cas ? La tentation de se demander en son subconscient si vraiment le bréviaire vaut ce qu'il coûte... Je compare instinctivement ce qu'il m'apporte (d'intéressant ou de nourrissant) et ce qu'il me prend d'efforts, ou tout simplement de temps, la plus rare des denrées dans une vie surmenée. « La lecture de la Bible me nourrit bien davantage », objecte un de mes amis — un prêtre, naturellement, car les laïcs, eux, se mettent à trouver leur lecture de Bible... dans le bréviaire !

Que pourraient signifier ces bilans ? S'agit-il d'estimer des gains et des pertes pour moi — fût-ce pour mon moi sacerdotal et pastoral ? Ne s'agirait-il pas plutôt de m'oublier moi-même pour répondre à un appel ? Quitter ces calculs que je fais au niveau de l'avoir pour être avec le Christ sans calculer ? Entrer en participation de sa prière ? N'est-ce pas un des aspects de la « communion du Christ Jésus » (1 Cor., 1, 9), notre vocation fondamentale ? Je voudrais réciter, j'essaierai de réciter mon bréviaire dans cette communion au Christ Jésus.

*
**

Un prêtre, en difficulté avec son bréviaire, me disait pour conclure : « Je ferai l'effort nécessaire si je suis sûr que la prière du Christ passe par mon bréviaire d'une manière toute spéciale. La récitation du bréviaire devient alors une

question de foi : le Seigneur agit, je ne puis m'en rendre compte; peu importe que ça ne me dise rien. »

« Si je suis sûr... » Rien n'est plus sûr! Pieuse hypothèse? Non! Conclusion théologique? Plus que cela : certitude. Et celui-là nous donne cette certitude qui seul pouvait nous la donner : le Christ, par l'enseignement formel de son Église. Relisons saint Augustin, ou plus aisément l'encyclique *Mediator Dei* ou l'exhortation *Menti nostrae* : « En s'acquittant de cette obligation de réciter l'office, le prêtre continue à faire au cours des siècles ce que le Christ a fait. Cette prière de l'office a sans aucun doute une efficacité particulière, car elle est faite au nom du Christ, c'est-à-dire par Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Médiateur auprès du Père... Cette prière est à un titre particulier la *voix du Christ* qui prie pour nous comme notre Prêtre, qui prie en nous comme notre Chef (saint Augustin).

C'est donc comme la voix propre du Christ qui, par son ministre, implore de son Père très clément les bienfaits de la Rédemption; c'est la voix de celui auquel les phalanges angéliques, tous les saints du ciel, tous les chrétiens de la terre sont unis pour rendre à Dieu la gloire qui lui est due... »

Communier au Christ priant pour les hommes dont j'ai la charge pastorale, reconnaître dans l'office la voix du Christ; et encore dans la voix du Christ, reconnaître la voix de ces hommes, car le Christ parle au nom de tous les membres de son Corps mystique. En leur nom, il veut à travers moi chanter l'action de grâce filiale et rendre au Père la gloire qui lui est due. Il veut faire entendre le cri de leur détresse, plus grande qu'ils ne la connaissent eux-mêmes; il veut laisser passer leurs plaintes et jusqu'à leur amertume ou leur violence : elles s'épurent en traversant son Cœur.

Dans la voix du Christ, reconnaître la voix des hommes que j'ai rencontrés. Le bréviaire ne prend-il pas un sens nouveau après certaines séances de confessionnal, ou certaines révisions de vie en équipe d'A.C.O.? Plus encore : dans la voix du Christ, entendre la voix des hommes dont j'ai la charge et que je n'ai pas rencontrés, que jamais, sans doute, je n'atteindrai, dont je ne saurai jamais les besoins et les appels secrets. Le Christ, lui, les connaît, les

entend. *Tu autem vides : tu laborem et maerorem consideras... Desiderium miserorum, audisti, Domine* (Ps. 9). En lui, je les rejoins, je viens à leur aide. Pourquoi alors la foule, très relative, des gens qui attendent à ma porte, ou que je dois aller voir, ou pour qui j'ai ceci et encore ceci à faire m'empêche-t-elle de donner une heure par jour à la foule immense de tous les autres, qui ont droit à mon bréviaire comme à ma messe ?

Je voudrais donc dire mon bréviaire en communion avec l'Église. Reconnaître la « voix de l'Église » qui parle à son Seigneur, ou nous parle de lui et de son œuvre. Reconnaître aussi la voix de tous les hommes auxquels l'Église est envoyée, dans le monde entier : *sermo universorum, vox Ecclesiae*, dit saint Ambroise, commençant à parler des psaumes. En somme, réciter l'office comme un P. Lyonnet se voyait récitant le *Pater* de la messe : « Je récite vraiment le *Pater* avec Jésus-Christ; derrière nous, tout le peuple chrétien, toute l'Église, et même tout homme balbutiant un commencement de prière à la divinité; toute prière ébauchée s'achève dans la nôtre » (Lyonnet, *Écrits spirituels*, p. 123).

Dire mon bréviaire « en tout premier lieu pour l'Église » — *In primis pro Ecclesia tua catholica... toto orbe terrarum* — comme la messe *Una cum famulo tuo Papa nostro Joanne et Antistite nostro...* le pape, mon évêque, tous les évêques, mes frères prêtres disent le même bréviaire, ou au moins, dans les rites orientaux, les mêmes psaumes. Prière d'unité, prière missionnaire.

Je m'aperçois que, pour mieux dire mon bréviaire, si je dois mieux connaître les psaumes et l'office, je dois surtout mieux connaître l'Église, mieux connaître le monde du péché et de la grâce : connaître la Rédemption, connaître le Rédempteur, connaître Dieu davantage. A la limite, cela suffirait, comme cela suffisait à sainte Thérèse de Lisieux. Sœur Geneviève (*Conseils et souvenirs*, pp. 68 ss.) nous apprend que sa sœur « ne comprenant pas le latin », ne saisissait pas le sens littéral de l'office, sauf pour « certains passages », lus en dehors de l'office, dans des traductions. De plus, les « jeunes sœurs » n'ayant pas la permission de lire une Bible complète, « elle n'en avait pas d'exemplaire à sa disposition ». Mais elle aimait l'office et s'y appliquait

de son mieux, heureuse de « redire à Jésus son amour dans des termes qu'elle ne comprenait pas », se contentant de « savoir que cela lui faisait plaisir ».

Quand le bréviaire me devient superflu, c'est que je m'enferme dans le cercle étroit de ce que je vois et de ce que je fais et crois efficace. Je commence à oublier le combat de l'Église militante dans le monde et dans chaque cœur; j'oublie l'Église du silence; j'oublie le drame de chaque destinée personnelle, dans tout l'univers. Oublier, c'est désertier : la prière est un combat; le Christ m'y veut avec lui. Il ne faut pas que je lui manque, à lui, et à mes frères en lui.

Il ne faut pas que je manque à Dieu qui mérite tant d'être aimé. L'aimer *au nom de* ceux qui ne le connaissent pas, c'est-à-dire non pas à *leur place*, mais en réalisant déjà avec eux dans notre cœur, par la charité du Christ qui les cherche, une unité, une « communion ». « Quant à notre communion elle est avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » et « notre joie sera complète » le jour où nos frères s'y joindront à leur tour, comme d'avance les y joint notre prière.

En somme, la joie du bréviaire est celle de la communion au Christ Jésus. Cette joie peut être austère, recouverte par toutes sortes d'obstacles. Un de mes anciens, que je vénère, avoue qu'après cinquante ans de vie sacerdotale, son bréviaire lui est toujours à charge : il a peine à le dire, il y met une heure et demie; jamais il n'a été à l'aise dans l'Ancien Testament, et les psaumes lui paraissent trop souvent une prière préchrétienne, nullement évangélique; mais il est fidèle. Le Seigneur qui permet de telles situations, reçoit ces fidélités difficiles comme une marque de véritable amour. N'empêche! Le dessein du Seigneur n'est pas de faire peser sur nous un joug. Nous devons le remercier du renouveau biblique et liturgique dont nous bénéficions. Normalement, le bréviaire ne devrait pas nous être un poids, mais une joie : une « joie de liberté », dit saint Ambroise, et une joie qui rejaillit vers les autres : *libertatis laetitia, clamor jucunditatis, laetitiae resultatio*.

Si je supporte mon bréviaire, il me devient une montagne impossible à soulever. Si je le prends comme le Seigneur me le donne, il me demande encore des efforts, mais comme

une montagne à gravir, à la suite du Christ. Une fois peut-être, ce sera le Thabor, d'autres fois le Calvaire. Habituellement, ce ne sera ni l'un ni l'autre. C'est assez que notre bréviaire nous invite à monter là où le Christ prie.

Vous me direz : voilà de bons principes, mais pratiquement ? Rien n'est plus « pratique », à mon avis, que de se rappeler les principes. Cela commande tout le reste. Sans ce rappel, les moyens deviennent des recettes qui n'entraînent pas l'adhésion. Je dirai cependant quelques moyens qui me réussissent... quand je les emploie avec persévérance. Peut-être réussiront-ils à d'autres, sous la même condition !

— *
* *

Je ne cite que pour mémoire le travail sur les textes, l'utilisation du crayon qui souligne les mots clés, marque les articulations ou les applications. « Pratiquement » le bréviaire latin-français des PP. Hugueny et Roguet nous en dispense : ses sous-titres, ses notes suggestives et variées, rendent le plus grand service. Par contre, l'usage d'un tel bréviaire ne dispense pas de connaître la Bible, de la fréquenter, d'y « habiter ». Une sainte Thérèse de Lisieux, non seulement regrettait de ne pas comprendre l'office, mais aurait voulu savoir l'hébreu et le grec pour lire dans le texte original la parole de Dieu. Du moins des ouvrages comme ceux du P. Guillet : *Thèmes bibliques*, ou du P. Bouyer : *La Bible et l'Évangile*, demeurent des clés nécessaires. Je propose aussi à ceux qui sont toujours mal à l'aise dans l'usage chrétien du psautier de chercher les citations, implicites ou explicites, des psaumes dans le Nouveau Testament. Un simple examen de la table d'un NESTLE leur indiquera sur les cent cinquante psaumes, cent trois psaumes différents dont un verset au moins est cité dans le Nouveau Testament, souvent plusieurs versets, jusqu'à sept pour le psaume 68, neuf pour le psaume 21, et souvent chaque verset plusieurs fois. Mgr Garrone n'a-t-il pas écrit que, pour mieux prier les psaumes, il nous faudrait mieux connaître... le Nouveau Testament !

Ceci dit, un premier moyen me paraît nécessaire, auquel sainte Thérèse de Lisieux et ses sœurs restaient fidèles,

même quand elles ne comprenaient pas le texte de l'office; elles comprenaient au moins ceci : l'office est la prière du temps. Laissons donc le plus possible les heures du bréviaire à leur place dans le temps. On peut se moquer, dire que cela est bon en vacances, quand on a l'esprit libre et la disposition de ses horaires. Je suis persuadé du contraire. Moins j'ai mon temps et ma liberté d'esprit, plus il m'est nécessaire de dire Prime et Tierce en début de matinée, Sexte à la fin, None en début d'après-midi. Vêpres en soirée, etc... Plus on a peine à fixer son attention plus il est utile que l'acte de réciter l'office tire un sens du moment au moins où on l'accomplit. De même, c'est surtout lorsqu'on est très pris qu'il vaut la peine de faire un acte de foi pour *prendre* et donner à Dieu le temps qu'on n'a pas. Prendre le temps au nom de tous les hommes pour lesquels le temps passe sans référence à Dieu. Cela fait partie de notre mission. « Aux prêtres, l'Église a confié *cette charge particulière de consacrer à Dieu d'une certaine manière le cours du temps et tous les événements* en priant également au nom du peuple » (Exhortation *Menti nostrae*). Consacrer à Dieu, pour tous les hommes, connus et inconnus, dont j'ai la charge, cette journée qui commence, ce milieu du jour avec ses tentations de violence ou de lassitude, ce jour qui finit avec tout ce qui s'est passé depuis le matin : rejoignant par un acte de foi la victoire du Christ Sauveur, je dirai ce soir, d'avance, pour tout cela, le *Magnificat* de l'éternité.

Les situations les plus anormales dispensent-elles d'un effort en ce sens? Cet aumônier de lycée que j'ai rencontré, tenu par un horaire si serré, avec un si grand nombre d'heures de cours qu'il commence son bréviaire seulement vers minuit (heure légale), au lieu de commencer à Matines du jour qui s'achève et de tout enfiler d'un trait, s'il pouvait, aux premières vacances, gagner une demi-étape? S'il pouvait désormais réciter à minuit la deuxième moitié de l'office du jour, avec la première moitié de l'office du lendemain? Son bréviaire prendrait mieux son sens : Vêpres, Complies, Matines et Laudes, au moins y seraient à leur place. Et je parierais qu'ensuite, il trouverait le moyen de mieux situer par-dessus le marché, une ou deux petites Heures. Seulement il faut « y croire », et essayer, et se reprendre.

Dans la même perspective, il est admis qu'on peut intervertir l'ordre de récitation du bréviaire pour une cause raisonnable — *quaelibet causa rationalis* (par exemple, pour réciter le bréviaire avec un ami, ne pas se mettre en retard quand on a sous la main un Diurnal et qu'on n'a pas encore récité Matines...). Ne peut-on estimer « raisonnable », lorsqu'on a été retardé sans l'avoir voulu, de reprendre d'abord l'heure qui convient au moment de la journée où l'on est arrivé, et ensuite celles qui avaient été omises ? Je trouve qu'on y gagne en vérité.

Pour plus de vérité aussi, il me semble nécessaire de s'habituer à prendre, dans la récitation, l'attitude qui convient corporellement et psychologiquement.

Corporellement, les diverses attitudes prescrites pour la récitation publique ont leur signification ; elles parlent, elles expriment et soutiennent la volonté de prier. Nous ne sommes pas de purs esprits. On devrait conserver ces attitudes le plus possible, dans la récitation privée. Du moins, si je les aligne toutes sur une seule d'entre elles, j'essaierai que ce ne soit pas normalement sur l'attitude « assis »... ce n'est pas forcément la plus expressive !

Psychologiquement, puisque le bréviaire n'est pas un impôt, il n'est pas une échéance à rattraper en dernière minute, ni à avancer pour être quitte : deux manières d'être toujours pressé. Être à ce qu'on fait, dût-on pratiquer « le système du tiroir », cher à un de mes amis laïcs fort occupé : s'interdire de penser à ce qui est passé ou à ce qui va venir. Cela suppose qu'on attache à ce que l'on fait une importance véritable : les zones de basse pression attirent inmanquablement toutes les distractions, les anticipations et les impatiences. Prendre le temps qu'il faut, sans lenteur ni précipitation, naturellement. Sous prétexte de gagner quelques dizaines de secondes, on dévalorise des dizaines de minutes. Le temps gagné est du temps perdu.

Ce que j'ai à ajouter est plus délicat. On peut en abuser. Mais je suppose qu'on est décidé à être fidèle au bréviaire, qu'on a admis les principes spirituels rappelés plus haut, qu'on y revient souvent. Alors, soyons vrais dans notre attitude psychologique vis-à-vis de l'obligation du bréviaire. A la suite de saint Liguori, les moralistes nous disent qu'on n'est jamais tenu, pour satisfaire à l'obligation du bré-

viaire, de prendre sur ses repas ou sur son sommeil. Il s'agit de repas et de sommeil, non de banquets et de flâneries, non du temps perdu en bavardages ou traînasseries! Il s'agit aussi d'obligation : ce qui n'est pas obligatoire peut être fort recommandé. « Le pape trouve le temps », répondait Pie XI à quelqu'un qui demandait à être dispensé, faute de temps. Mais on fait mieux ce qu'on fait lorsqu'on le fait en vérité : se savoir probablement dispensé de l'obligation, aide à dire quand même l'office non par nécessité, pour éviter le péché, mais par fidélité à plus d'amour — peut-être aussi en réparation *pro innumerabilibus peccatis et offensionibus et negligentis*, les nôtres, celles de nos frères qui ne prient pas assez...

Enfin, je voudrais me rappeler que la liturgie normale de l'office est la récitation collective, mieux que cela : la *célébration* des Heures. Tout comme la liturgie normale de la messe est celle de la messe solennelle, bien que toute messe soit acte d'Église. Fût-il absolument seul, comme Frère Charles de Jésus au Hoggar, quand, après onze mois d'attente, il reçoit permission de célébrer sans servant et sans assistance, le prêtre, à la messe, représente le Christ, Chef du Corps mystique; en lui toute l'Église est présente. Il y a longtemps que saint Pierre Damien expliquait cela à un correspondant qui s'étonnait du pluriel : *Dominus vobiscum*. N'en est-il pas de même pour la récitation de l'office? Mais il ne faut pas laisser trop facilement de côté les rites que l'Église recommande sans les imposer : la récitation collective de l'office est toujours meilleure en elle-même que la récitation individuelle. Nous en souvenons-nous assez? Comment peut-on passer de longs moments entre prêtres, à travailler, à discuter ou à se distraire, sans célébrer ensemble, quand le moment en est venu, les Heures de l'office? Pourquoi agir comme si la récitation du bréviaire était chose strictement individuelle et privée, à quoi il serait toujours un peu malséant de faire allusion, quand c'est notre mission commune? Grâce à Dieu, on le comprend de plus en plus dans le jeune (ou moins jeune) clergé, qu'on dit moins fidèle au bréviaire que ses devanciers...

En tout cas, dans la récitation même individuelle, je voudrais conserver quelque chose de l'attitude psychologique, paisible et plutôt contemplative, qu'impose la récitation

commune lorsqu'on en respecte les exigences techniques. Marquer la médiane, souligner le *Gloria Patri*, méditer un instant après *Oremus* l'oraison qu'on va réciter, et dont le bréviaire du P. Roguet met opportunément sous les yeux, pour cela, la traduction française. Ma prière serait-elle alors malgré moi rongée de distractions comme une feuille de platane par les hannetons, les nervures y subsisteraient : le cri du *Deus in adjutorium* au début de l'heure, le silence de l'*Oremus* à la fin; et le *Gloria Patri*, la prière d'éternité, en conclusion de chaque psaume.

Reste sans doute qu'il faut avoir préparé notre âme à prier. Il est bon que nous aient été supprimés l'*Aperi*, et le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* du début des Heures : une récitation supplémentaire n'est pas la meilleure préparation de l'âme à la prière vocale. Il demeure indispensable de prendre, avant de commencer, dix secondes de silence afin de se remettre en présence de Dieu, avec le Christ, au service de l'Église, pour le monde à sauver. Ici encore, le temps qu'on voudrait gagner en ferait perdre bien davantage.

*
**

Qu'on ne se laisse pas duper par le vocabulaire. « Dire son bréviaire » est une locution aussi approximative que l'expression « dire la messe ». J'ai à *dire* mon bréviaire, ou mieux, à le *prier*, comme les Anglais disent *to pray the mass*. Il ne s'agit pas non plus de *mon* bréviaire comme d'une chose dont je serais le maître, il s'agit de l'*office*, de l'*office divin*.

Pour mieux le comprendre, relisons Dom Marmion. Il veut, à l'office, « plaider la cause de toute l'Église ». « A cet effet, dit-il, je jette un regard sur tout ce que la terre renferme de besoins et de misères, les malades, les mourants, les tentés, les désespérés, les pécheurs, les affligés. Je prends dans mon cœur les douleurs, les angoisses, les espoirs de chaque âme. Je dirige aussi mon intention vers les œuvres de zèle entreprises pour glorifier Dieu et sauver le monde : les missions, les prédications. Je prends enfin les intentions de ceux qui se sont recommandés à mes prières, de ceux que j'aime, des âmes qui me sont unies, et ainsi, je me

prépare à intercéder pour tous avec le Christ : *semper vivens ad interpellandum pro nobis.* »

Comment, prêtre de paroisse, je voudrais réciter mon bréviaire ? Avec autant de sens apostolique que cet Abbé bénédictin !

HENRI LE SOURD,
curé de Saint-Sulpice.